

DOSSIER DE PRESSE MARS 2024

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030



Préparé par :

Mission Politique de la Ville et Égalité des chances

Mise en page par :

Service régional de la communication interministérielle

ÉDITO

Virginie Lasserre

Préfète déléguée pour l'égalité des chances

Conformément à l'ambition portée par le Président de la République, les contrats « quartiers 2030 » qui remplacent les précédents contrats de ville, doivent permettre aux quartiers de sortir de la situation de décrochage socio-économique dans laquelle ils se trouvent.



Parce que l'éducation est le premier levier de réduction des inégalités de destin, ces nouveaux contrats renforcent notre engagement pour la réussite des jeunes. En matière économique, l'objectif est que les habitants et notamment les habitantes de ces quartiers puissent profiter du dynamisme en cours pour atteindre le plein emploi, parce que ces habitants et habitantes sont une chance pour les entreprises. En outre, parce que les quartiers cumulent les difficultés dans ces domaines, la transition écologique et la santé en sont des axes structurants. Enfin, élaborés au bénéfice de tous, les contrats favoriseront l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Sur tous ces sujets, l'État, ses opérateurs et agences mobiliseront de façon exceptionnelle tous les dispositifs déjà existants sur le territoire de France métropolitaine avec l'objectif que ceux-ci profitent réellement directement aux habitants. En complément, L'État apportera des financements pour des actions spécifiques. Avec un partenariat élargi, les contrats « quartiers 2030 » sont la formalisation de projets de territoires construits avec les habitants, les associations et les élus pour tenir compte des spécificités locales. Ils réitèrent notre ambition : mobiliser tous les leviers pour améliorer véritablement la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

SOMMAIRE

03	Le département du Nord est l'un des plus pauvres de France métropolitaine et 14 % de ses habitants vivent en quartier prioritaire de la politique de la ville
04	La géographie prioritaire de la politique de la ville a été actualisée au 1er janvier 2024
06	Engagements Quartiers 2030 : une ambition plus grande pour changer la vie quotidienne de près de 400 000 habitants
07	Focus : développement économique : Entrepreneuriat Quartiers 2030
08	Focus : cités éducatives et programmes de réussite éducative
09	Focus : santé
10	Focus : transition écologique
11	L'investissement dans les quartiers de la politique de la ville est réinventé pour rechercher plus d'efficacité
12	L'État s'organise pour piloter cette politique prioritaire du gouvernement qu'est la politique de la ville

Le département du Nord est l'un des plus pauvres de France métropolitaine et 14 % de ses habitants vivent en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Chiffres clés concernant les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le Nord, comparés au reste du département :



des 15 ans et plus non 1,4 fois plus 19% scolarisés sans diplôme des personnes en situation 2,4 fois plus des 15 ans et plus ayant un 1,5 fois moins haut niveau de formation (bac +2 et plus) 12% 1,2 fois moins des actifs déqualifiés 2,4 fois plus de la population immigrée 33% des ménages ayant des cadres **17**% 1,2 fois plus fois moins emménagé il y a moins de 5 ans **37**% des actifs n'ayant pas de 2,7 fois plus voiture des jeunes parents (18-30% 2,2 fois plus 24 ans ayant au moins un enfant à charge) des mineurs dans un 2,7 fois plus logement sur-peuplé des femmes au foyer de 25-2,1 fois plus des monoparents sans 54 ans 16% 1,2 fois plus emploi

Mais dans les QP ce sont :

Ces chiffres proviennent de l'étude COMPAS réalisée en Juin 2023, sur la base de l'ancienne géographie 2014.

Une géographie prioritaire actualisée au 1er janvier 2024

Pour la première fois depuis 2015, la géographie prioritaire a été actualisée au 1er janvier 2024 pour tenir compte des évolutions socio-économiques. Cette nouvelle géographie est issue d'un travail partenarial engagé avec les élus. Trois nouvelles communes intègrent la géographie prioritaire : Aulnoye-Aymeries, Cappelle-la-Grande et Haubourdin.

La nouvelle cartographie de chaque quartier prioritaire est désormais disponible sur le système d'information géographique de la ville (SIG Ville : www.sig.ville.gouv.fr), ainsi que l'actualisation des services de géoréférencement. Les données statistiques des nouveaux quartiers prioritaires de la ville seront progressivement mises à disposition par l'Insee.

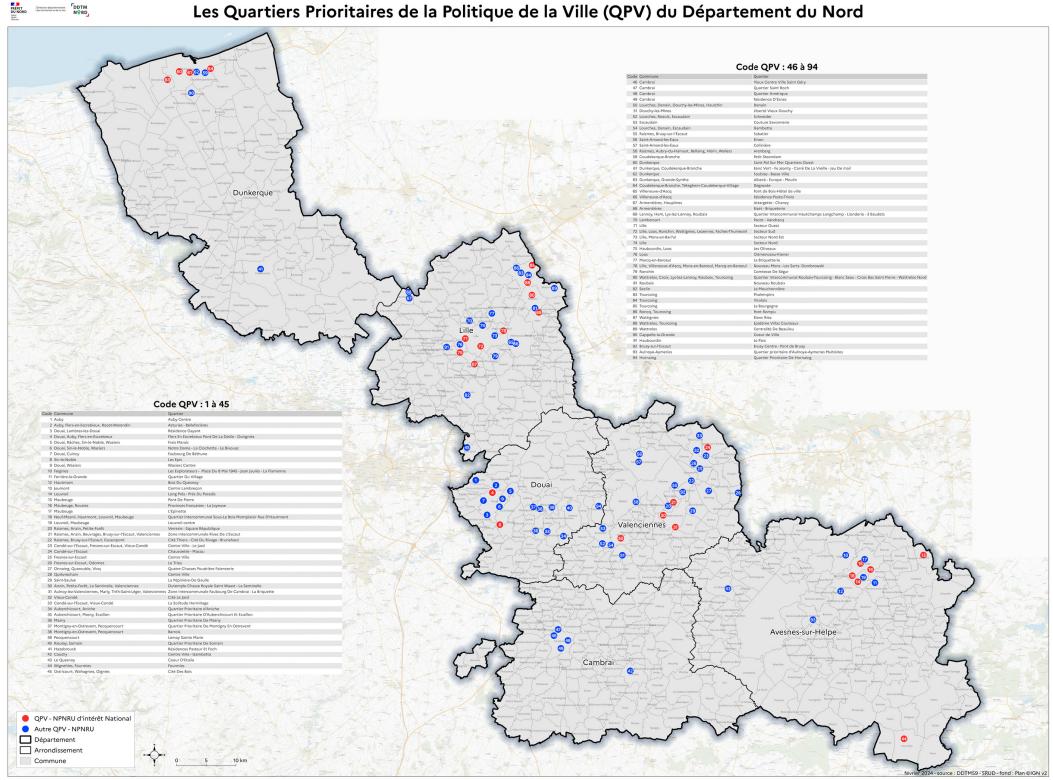
Retrouvez la cartographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville.







Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) du Département du Nord



Engagements Quartiers 2030 : une ambition plus grande pour changer la vie quotidienne de près de 400 000 habitants

L'année 2023 a été consacrée à l'écriture de ces nouveaux contrats afin de changer les modalités d'intervention dans ces quartiers afin quelles soient plus stratégiques, plus souples, plus adaptables et plus proches des besoins des habitants.

Des objectifs ambitieux sont fixés pour la mobilisation renforcée de toutes les politiques publiques au profit des quartiers prioritaires, et en premier lieu de celles intervenant dans le champ de l'emploi et de la création d'entreprise, de l'éducation et de la formation, de la transition écologique et de la santé, avec la nécessité d'avoir des actions fortes vis à vis des adolescents.



Exemples de mesures :

- Augmenter de 5 % le nombre de places en crèches d'ici 2027;
- Développer des aides au permis de conduire pour les jeunes ;
- Mettre à disposition des véhicules en location à prix modique pour des personnes à très faibles ressources qui retrouvent un emploi, une formation ou un stage
- Proposer des immersions en entreprise pour faire découvrir aux jeunes les métiers des secteurs en tension.
- Favoriser la prévention des cancers par la mise en place par le département, l'ARS et l'État d'un camion de dépistage à l'automne 2024 ;
- Déployer des maisons sport-santé pour proposer une activité physique adaptée sur prescription médicale.
- ansition ologique
- Soutenir l'investissement des collectivités locales dans la transition écologique en mobilisant au moins 15 % des crédits du fonds vert au profit des quartiers prioritaires ;
- Créer des micro-fermes et des jardins partagés ;
- Accompagner les familles dans la réduction de leur consommation d'énergie avec des solutions adaptées.

Focus : développement économique Entrepreneuriat Quartiers 2030

Dès 2024 sera mis en œuvre le programme « Entrepreneuriat quartiers 2030 », porté par Bpifrance : 456 millions d'euros mobilisés sur 4 ans pour soutenir la création d'entreprises dans les quartiers, autour de trois axes :

Détecter, informer et orienter les entrepreneurs des quartiers : il s'agit d' « aller vers » les habitants (notamment les jeunes et les femmes) afin d'assurer un maillage fin des quartiers avec une action proactive pour détecter les porteurs de projets et les entrepreneurs avec trois dispositifs :

- Les CitésLab, relais humains dédiés à la détection et à la préparation des porteurs de projets.

 Objectifs à horizon 2027: 200 CitésLab; 70 000 personnes détectées; 1 100 quartiers couverts.
- Les « Bus Entrepreneuriat pour tous », permettant de toucher les populations sur leur lieu de vie. Objectifs à horizon 2027 : 40 « Bus Entrepreneuriat pour tous » ; 60 000 personnes détectées ; 1 300 quartiers couverts.
- Les Fabriques à Entreprendre Carrefours de l'Entrepreneuriat, lieu unique réunissant les solutions pour les porteurs de projets et créateurs d'entreprises.
 Objectifs à horizon 2027: 40 Carrefours ; 80 000 personnes sensibilisées et détectées

Accompagner et financer l'entrepreneuriat dans les quartiers, notamment via 600M d'euros de prêts d'honneur et de prêts bonifiés via :

• Le renforcement des actions des réseaux du collectif Cap Créa pour adapter leur accompagnement à la nature du besoin des entrepreneurs.

Objectifs à horizon 2027 : 50 000 accompagnement renforcés Réseaux.

• Un nouveau prêt d'honneur « Quartiers » déployé par les réseaux financeurs du collectif Cap Créa, pour répondre massivement aux besoins de fonds propres des créateurs.

Objectifs à horizon 2027 : 30 000 prêts d'honneur.

- Des actions renforcées en soutien aux projets innovants, grâce au programme French Tech Tremplin avec une nouvelle bourse French Tech Quartier favorisant l'émergence de start-up ambitieuses.
 - Objectifs à horizon 2027 : 1 000 projets innovant accompagnés et financés.
- Un nouveau prêt bonifié Flash, (100% digital) à destination des TPE de plus de 3 ans. Objectifs à horizon 2027 : 3 000 TPE financées 150 M€ de prêts accordés.
- Un nouveau fonds en investissement qui souscrirait notamment dans un fonds commerces, pour accompagner la création de commerces de proximité en quartiers prioritaires de la ville, notamment sous forme de franchise.

Objectifs à horizon 2027 : total levés 200 M€.

 Enfin, afin de faciliter l'accès au financement des projets les plus ambitieux et leur orientation vers ces solutions spécifiques ou vers les financements de droits communs (micro-crédit, financement bancaires, fonds propres), une équipe Fast Track to Cash sera mise en place par Bpifrance.

Objectifs à horizon 2027 : 2 500 entrepreneurs à fort potentiel accompagnés dans leur recherche de financement.

Accélérer le développement des entreprises via des services d'accompagnement et d'incubation

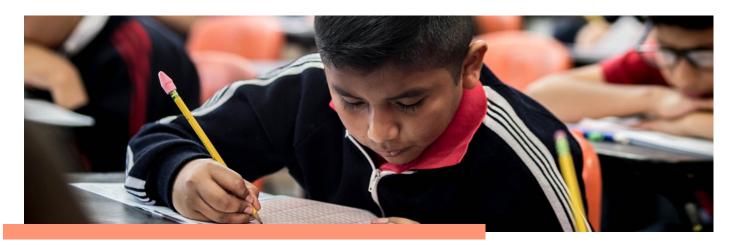
Focus: éducation

Cités éducatives et programmes de réussite éducative

Le département du Nord compte 34 programmes de réussite éducative (PRE), qui permettent un suivi individualisé d'enfants de la maternelle au lycée résidant en quartier prioritaire et qui présentent des signes de fragilité et/ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux. Ces programmes visent à mettre en place un parcours personnalisé pour apporter une réponse globale via une équipe pluridisciplinaire de soutien composée de professionnels de champs variés.

34
programmes
de réussite
éducative
dans le Nord

Le département compte également 15 cités éducatives, qui permettent de fédérer tous les acteurs autour de l'école et de mettre en place des actions globales pour accompagner au mieux chaque enfant, depuis la crèche jusqu'à l'insertion professionnelle, avec l'ambition de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin.



Exemples de mesures :

- Denain: « Parenthèse et Parenthèse+ » portées par l'association des PEP 59. L'objectif est de travailler sur la prévention de la sortie précoce du système scolaire avec un cursus de 6 semaines à destination de 10 lycéens en voie de décrochage. Ensuite, le second volet est une action de remédiation à la décision de sortie du système scolaire avec un stage intensif d'une semaine à destination de 10 lycéens de plus de 16 ans ayant exprimé leur volonté de quitter l'école.
- Tourcoing: « La bourse aux projets » vient en soutien de l'initiative de jeunes qui souhaiteraient s'investir et porter un projet pour leur établissement touchant différentes thématiques: prévention du harcèlement, valorisation des initiatives de jeunes à l'environnement, promouvoir l'activité physique ou l'esprit entrepreneurial. Les jeunes (de 6 à 25 ans) encadrés par leur professeur ou un référent jeunesse d'un centre social peuvent présenter leur projet à un jury désigné.
- Douai-Waziers : « Découvre ton patrimoine »: réalisation par les écoles et les enfants, avec l'aide de parents, d'un album éducatif et photographique, sur le format « panini », pour mettre valoriser le patrimoine historique et culturel des villes de Douai et Waziers.

La démarche sera étendue dans le cadre des contrats « quartiers 2030 », avec le déploiement de nouvelles cités éducatives sur le territoire. Partout où un programme de réussite éducative existe et qu'une démarche cité éducative se met en œuvre, le pilotage en sera mutualisé, afin que le programme de réussite éducative devienne le volet individualisation des parcours d'enfants et de jeunes qui rencontrent des signes de fragilités au sein du projet plus global de la cité éducative qui s'attache à penser les parcours de l'ensemble des publics de 0 à 25 ans sans distinction.

Focus: santé

En cohérence avec les objectifs stratégiques du Programme Régional de Santé (PRS), 3 dispositifs-phares sont mis en œuvre :

- Les Ateliers Santé Ville ;
- Les Contrats Locaux de Santé et les Contrats Locaux de Santé Mentale ;
- Les Adultes Relais Médiateurs Santé.

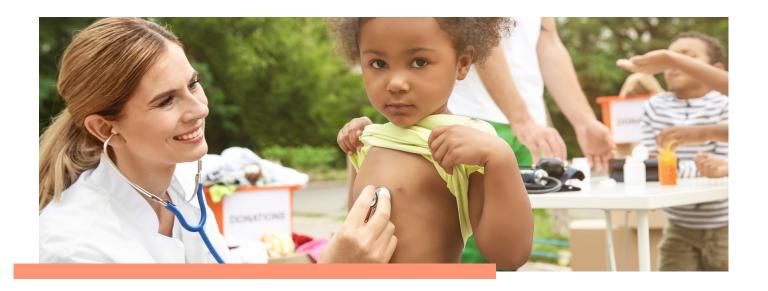
24 médiateurs-santé sont actifs sur le territoire avec un objectif dans la cadre de la nouvelle programmation de 100 % de couverture d'ici à 2030.

Exemples de mesures:

Le réseau des médiateurs-santé de la ville de Roubaix animé par le CCAS dont deux sont employés par le Secours Populaire et deux autres par le centre social Echo et le centre social de l'Alma ont permis l'accompagnement de 386 foyers en 2023 essentiellement pour constituer les dossiers d'accès aux droits sociaux. Un site web dédié et des boîtes à messages sous forme d'urne dans les quartiers permettent également de rendre visible et accessible leurs actions.

Les dispositifs classiques de droit commun seront intensifiés dans les quartiers prioritaires par l'ARS et l'Assurance Maladie :

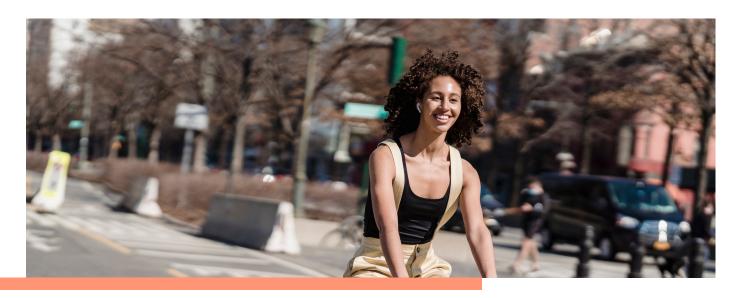
- Le déploiement des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP);
- La systématisation des entretiens pré et post nataux à domicile (dans le cadre des 1000 premiers jours) ;
- La réduction significative des patients en ALD sans médecin traitant ;
- La mobilisation du fond d'intervention régional alimentation et l'activité physique ;
- L'accès à une première consultation gratuite chez un psychologue avec le dispositif Mon Soutien psy.



Focus: transition écologique

Conformément aux objectifs en matière de soutien à la transition écologique dans les quartiers politiques de la ville, les axes développés dans les contrats de « quartiers 2030 » sont :

- la lutte contre l'habitat dégradé;
- la lutte contre la précarité énergétique ;
- l'aide aux mobilités et l'accès aux mobilités douces ;
- l'alimentation durable;
- la résorption des îlots de chaleur.



Exemples de mesures :

L'association ASTUCE basée à Roubaix porte l'action « Prenons soin ensemble de notre environnement » qui se déroule au jardin du Hêtre renommé « La jungle urbaine » qui associe familles, professeurs de l'école du quartier et élèves de primaire.

Il s'agit d'expliquer les bons gestes de préservation de l'environnement à travers l'entretien de la faune et de la flore. L'entretien du jardin du Hêtres par les membres du groupe permet de partager les résultats de l'action et de contribuer à l'amélioration de l'environnement des habitants et ainsi de prendre conscience des enjeux de la biodiversité en ville.

Le centre social ECHO basé à Roubaix porte l'action « Respirez bien et sentez-vous bien dans votre environnement » anime un atelier de sensibilisation aux gestes en faveur de la santé et de l'environnement au quotidien (par exemple aérer pour limiter la pollution intérieure, économiser l'eau, l'électricité...). L'idée est de sensibiliser aux éco-gestes du quotidien qui permettent ainsi de réduire la facture énergétique des foyers.

La maison de quartier de Wazemmes à Lille anime un réseau d'habitants « Wazemmes ça pousse! » : pratiques de jardinage sur l'espace public urbain, ateliers, sensibilisation aux aspects écologiques, visites à l'extérieur, installations de carré aromatiques. Le projet regroupe des habitants de tout âge qui souhaitent s'engager sur ce projet avec une implication continue sur le long terme. Ce groupe d'habitants est fixe et pourra accueillir néanmoins tout au long du projet d'autres habitants intéressés. Les ateliers permettent de délivrer des notions écologiques liées à l'environnement durable, d'apporter des éléments concrets dans les démarches de éco-responsables (ateliers zéro déchets, création de tag mousses, murs végétaux, hôtels à insectes...).

Par ailleurs, en 2023, 118 actions de rénovation énergétique ont mobilisé le Fond Vert dans les quartiers prioritaires (source DDTM) dont 12 concernaient des établissements scolaires.

L'investissement dans les quartiers de la politique de la ville est réinventé pour rechercher plus d'efficacité

Les contrats « quartiers 2030 » reposent sur une mobilisation collective. Tous les contrats seront signés par l'État, ses établissements publics et agences (France Travail, ARS, CPAM, CAF), les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre concernés, le Département et la Région, le procureur de la République, les bailleurs sociaux, Bpifrance et la Banque des Territoires (Caisse des dépôts et consignations).

Afin de simplifier la charge administrative et donner de la visibilité aux associations sur les financements, le conventionnement pluriannuel sera fortement développé avec les associations pour cette nouvelle génération de contrats. Les modalités d'évaluation des actions menées sur les quartiers seront également renforcées.

Tous les contrats « quartiers 2030 » intégreront un socle resserré d'indicateurs clés, indicateurs socioéconomiques et indicateurs portant sur les politiques publiques menées, permettant un suivi de l'évolution du quartier ainsi qu'une évaluation de l'impact de la politique de la ville. Pour chaque contrat, 3 actions très concrètes et prioritaires pour la vie quotidienne des habitants, qui feront par ailleurs l'objet d'un suivi renforcé, avec désignation d'un chef de projet.

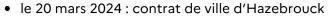
L'État s'organise pour piloter cette politique prioritaire du gouvernement qu'est la politique de la ville

Au niveau départemental, la politique de la ville est portée par la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Virginie Lasserre, entourée de son équipe, sous l'autorité du préfet de département :

- un cabinet;
- une mission politique de la ville et égalité des chances, en charge de la gestion administrative et financière des dispositifs et du suivi des contrats « quartiers 2030 » ;
- 15 délégués du préfet répartis sur l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord. Les délégués du préfet sont en contact étroit avec les élus, les services publics, les associations, les bailleurs sociaux, les conseils citoyens et les habitants. Interlocuteurs des acteurs locaux qu'ils font travailler en réseau, ils sont le trait d'union entre l'État, le mouvement associatif et les partenaires pour coordonner l'action de l'État en matière de politique de la ville. Service public de l'emploi, éducation à la citoyenneté, lutte contre le décrochage scolaire, insertion économique, etc: avec une approche très transversale de leurs missions, ils sont un pivot clé, des facilitateurs, pour faire avancer et faire aboutir des projets concrets.

Par ailleurs, et c'est une première en France, une mission inter-services appelée mission CONCERTO réunit tous les services, opérateurs, agences de l'État et les organismes de sécurité sociale dans le département. La mission élabore la stratégie territorialisée de renforcement des politiques publiques portées par ses membres dans les quartiers prioritaires et coordonne, suit et évalue leur mise en œuvre dans le cadre des contrats « quartiers 2030 ».

Calendrier de signature des contrats quartiers 2030 du Nord



- le 22 mars 2024 : contrat de ville de Fourmies
- le 28 mars 2024 : contrat de ville de Cambrai
- le 29 mars 2024 : contrat de ville de Le Quesnoy
- le 4 avril 2024 : contrat de ville de Caudry
- le 10 avril 2024 : contrat de ville de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
- le 12 avril 2024 : contrat de ville de Valenciennes Métropole
- le 18 avril 2024 : contrat de ville de la Communauté de communes du Coeur d'Ostrevent
- le 16 mai 2024 : contrat de ville de la Métropole Européenne de Lille
- le 23 mai 2024 : contrat de ville d'Ostricourt



Contact presse

pref-communication@nord.gouv.fr